



### Déchets

Le ramassage des poubelles jaunes sera réalisé le samedi 4 mai alors que celui des ordures ménagères sera maintenu le jeudi 9 mai. Les déchèteries seront fermées les mercredi 8 et jeudi 9 mai.



### Inauguration de la fontaine et des travaux du centre-bourg

Le maire, les conseillers municipaux et le conseil municipal des enfants vous invitent à l'inauguration de la fontaine et des aménagements du centre-bourg.



Elle aura lieu le **vendredi 31 mai à 18h, place de la Mairie** en présence d'élus de Saint-Etienne Métropole, principal financeur de ces aménagements, des entreprises et du bureau d'études qui sont intervenus.

  
**SAINT-ÉTIENNE**  
la métropole



### Recrutement au sein des services techniques

Christophe Bonny va quitter son poste d'agent de voirie le 14 juin prochain pour rejoindre une commune voisine. Quant à Philippe Michon, il fera valoir ses droits à la retraite à partir de fin juin.

La commune lance un nouveau processus de recrutement pour les remplacer. Si vous êtes intéressé ou que vous connaissez une personne qui pourrait postuler, vous pouvez dès à présent prendre contact avec la mairie au 04.77.20.87.08 ou par mail à [accueil@mairie-fontanes.fr](mailto:accueil@mairie-fontanes.fr). Vous pouvez aussi faire parvenir un CV et lettre de motivation à la mairie (Mairie, 1 place de la Mairie – 42140 FONTANÈS)

Voici les principales tâches à effectuer :

- Entretien des espaces verts : tonte, débroussaillage, désherbage, entretien des massifs, plantation, taille, arrosage... ;
- Voirie et réseaux : suivi et entretien des voies communales, signalisation, déneigement, entretien des accotements, des fossés et talus, empiérement des chemins ruraux, surveillance et nettoyage des grilles d'eaux pluviales... ;
- Entretien et nettoyage des espaces publics (trottoirs, places, zone de loisirs...) : ramassage des déjections canines et détritiques, poubelles... ;
- Entretien des bâtiments communaux et des chaufferies ;
- Exploitation de la station d'épuration et surveillance des déversoirs d'orage ;
- Entretien du cimetière ;
- Entretien des matériels et outillages.



## Emplois jeunes été

Compte tenu de l'absence probable de personnel technique fin juin ne permettant pas d'encadrer des jeunes, le conseil municipal a décidé de ne pas proposer d'emploi jeune pour cet été.



## Ecole

Les inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre prochain sont possibles dès à présent.



Pour cela, merci de prendre contact avec la directrice de l'école, Flora Santangelo, par téléphone au 04.77.20.82.77 ou par mail à l'adresse : [ecole.fontanes42@gmail.com](mailto:ecole.fontanes42@gmail.com)



## Conseil Municipal des Enfants (CME)

Véritable école de la démocratie, le CME créé en 2021, participe activement à la vie de la commune. A travers le regard des enfants, le village dévoile parfois un tout autre visage. Les jeunes conseillers municipaux font preuve de réflexions pleines de bon sens. Leurs vision et discernement sont réellement précieux pour les élus adultes qui n'hésitent pas à faire appel aux jeunes élus sur certains sujets.



Le mandat des élus scolarisés en CM2 prend fin en juin. Ils laisseront leur place à quatre nouveaux conseillers municipaux (actuellement en CE2 à l'école de Fontanès). Ces derniers seront élus pour une durée de deux ans lors de l'élection prévue le jeudi 27 juin au matin, en mairie.

Comme chaque année, la municipalité donne l'opportunité aux enfants (futurs CM1 ou enfants de CM2) scolarisés à l'extérieur de la commune de se porter volontaires pour intégrer le CME.

Ils peuvent se faire connaître jusqu'au 7 juin inclus auprès de Manon Fayolle (1 place de la Mairie – 42140 FONTANÈS, par téléphone au 04.77.20.24.28 – 06.23.89.78.42, par mail à l'adresse [animation@mairie-fontanes.fr](mailto:animation@mairie-fontanes.fr)).

Le journal du CME, son règlement intérieur et ses comptes rendus sont consultables sur le site de la commune <https://fontanes-42.fr/fr/>.



## Elections européennes

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin prochain. 81 députés européens seront élus en France, soit deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 députés contre 705 actuellement.



Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. La législation de l'Union Européenne (UE) garantit la représentation proportionnelle : le nombre de sièges obtenus par chaque parti sur le nombre total de sièges de députés dépend du nombre de votes recueillis par leur parti. En France, les listes sont fermées, les électeurs ne peuvent donc pas changer l'ordre des candidats sur les listes.

Pour pouvoir voter, il faut être soit :

- un citoyen français âgé d'au moins 18 ans la veille du scrutin
- un citoyen d'un autre pays de l'UE âgé de 18 ans au moins ayant le droit de vote dans son État d'origine

Dans les deux cas, il faut être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et inscrit sur les listes électorales de cette commune. Les jeunes qui ont fait leur recensement citoyen à Fontanès sont automatiquement inscrits sur les listes électorales de la commune.

Plus d'infos : <https://elections.europa.eu/fr/how-to-vote/fr/>



## Recensement citoyen

Le recensement citoyen est obligatoire. Si vous êtes né français, vous devez faire votre recensement citoyen à **partir de votre 16<sup>ème</sup> anniversaire**, et jusqu'à la fin du 3ème mois suivant. Si vous êtes devenu français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser **dans le mois qui suit** l'obtention de la nationalité française.

Vous pouvez faire le recensement citoyen à la mairie de votre domicile ou sur internet. Vous obtiendrez alors une attestation de recensement. Elle est indispensable pour pouvoir vous inscrire, avant l'âge de 18 ans, à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

Vous serez également convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté) pour pouvoir vous inscrire à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25ème anniversaire.



Enfin, vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire et pourrez alors voter.

Plus d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>



## Travaux de voirie

En collaboration des services de Saint-Etienne Métropole, la réfection du chemin du Sépulcre est envisagée, au niveau du lotissement des Egaux. Ces travaux devraient se faire à l'automne.

Un programme de traçage au sol sera réalisé par le Syndicat d'Entente Rurale. Il concernera principalement le marquage des places de stationnement de la place de la Mairie, du parking du Rio, des « cédez le passage » en campagne et quelques zébras pour rappeler les zones où les véhicules ne doivent pas stationner.



## Bientôt Roland Garros au Rio !

Au regard de l'état du terrain de tennis, il a été décidé une réfection de son revêtement par l'entreprise Laquet Tennis. Au programme : démoussage, désherbage, nettoyage, rebouchage des fissures et peinture complète.

En attendant la fin des travaux, le court reste fermé aux usagers pour des raisons de sécurité.



## La nouvelle piscine intercommunale va voir le jour

Depuis 2015, les élus des six communes du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de la piscine du Val d'Onzon travaillent à la création d'un nouvel équipement pour remplacer la piscine « tournesol » construite à Sorbiers en 1976.

A ce jour, cinq communes (Sorbiers, La Talaudière, Saint-Jean-Bonnefonds, Saint-Christo-en-Jarez et Fontanès) ont délibéré pour participer à cette nouvelle infrastructure intercommunale, pour un investissement prévisionnel d'un peu plus de 9 millions d'euros. La participation financière des communes est importante avec un engagement sur 30 ans. Normalement, l'Etat, la Région, le Département et Saint-Etienne Métropole financeront un peu plus de 50 % du coût du projet. La commune de Fontanès a validé son engagement grâce à l'accord des quatre autres communes, à ce que sa participation soit moindre que la leur. Par exemple, pour 2026 la contribution sera de 20 euros par habitant pour Fontanès contre 30 euros par habitant pour les autres communes.

Pour la piscine actuelle, notre participation est de l'ordre de 8 000 euros par an et, pour la future, elle sera d'environ 14 000 euros par an. Sur 30 ans, la participation financière de Fontanès sera indexée sur l'inflation (plafonnée à 2 % par an). Il faut noter un effort particulier de la commune de Sorbiers qui prend en charge l'achat du terrain, la création des parkings et une participation plus forte que les autres membres du syndicat à l'investissement. Parmi les six communes membres en 2024 (pour la piscine actuelle), seule la commune de Marcenod n'a pas encore validé sa participation.

Le nouvel équipement sera construit sur la commune de Sorbiers, vers le complexe sportif du Valjoly, à l'opposé de la piscine actuelle. Le marché de travaux et de maintenance, qui engage financièrement les entreprises sur le

niveau de performance de l'équipement, est en cours d'attribution.



Composé de trois bassins (un bassin long de 25 m de 375 m<sup>2</sup> avec 6 lignes d'eau, un bassin d'apprentissage de 120 m<sup>2</sup> et une pataugeoire de 40 m<sup>2</sup>), de vestiaires, de locaux administratifs et techniques, de plages extérieures minérales et végétales de 800 m<sup>2</sup>, et d'un

environnement extérieur soigné, cet équipement permettra une pratique sportive et ludique dans de bien meilleures conditions qu'actuellement. Plusieurs activités pourront se dérouler simultanément, l'architecture permettant la séparation des différents publics.

La piscine actuelle restera ouverte jusqu'à la mise en service de la nouvelle, prévue en juin 2026.

L'intercommunalité est une vraie force, quand elle est choisie, efficace, juste et aussi quand chacun participe à la hauteur de ses moyens !



## Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)

Le DAE, installé devant l'entrée de l'école face à la boulangerie, **sera déplacé de quelques mètres dans la rue de l'École** pendant les travaux de rénovation du bâtiment école/local technique/dojo.

Un DAE est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie :



1. **APPELER** : appel rapide des secours au 15, 18 ou 112
2. **MASSER** : massage cardiaque rapidement entrepris
3. **DEFIBRILLER** : défibrillation précoce en utilisant un DAE (si une tierce personne est présente pour aller chercher le DAE)
4. Prise en charge médicale

Plus d'infos : <https://www.ameli.fr/assure/sante/urgence/pathologies/infarctus-myocarde-reagir>

### Comment effectuer un massage cardiaque ?

- ✓ Allongez la **personne en arrêt cardiaque** sur une surface dure
- ✓ Mettez-vous à genoux contre elle, sur le côté
- ✓ Positionnez vos mains l'une sur l'autre, au milieu de son thorax, entre les deux seins, les bras bien tendus
- ✓ Bien à la verticale, appuyez de tout votre poids : ce ne sont pas les bras ni les mains qui appuient mais tout votre corps
- ✓ Exercez des pressions fortes. Enfoncez vos mains de 5 à 6 centimètres dans la poitrine, et remontez-les entre chaque pression pour faire circuler le sang
- ✓ Effectuez les pressions à un rythme régulier (100 pressions par minute), en comptant jusqu'à 30
- ✓ Toutes les 30 pressions, suspendez le massage pour insuffler deux fois de l'air par bouche-à-bouche ; si vous ne savez pas pratiquer la ventilation par le bouche-à-bouche, poursuivez le massage qui est le geste majeur jusqu'à ce que le défibrillateur vous ordonne d'arrêter ou jusqu'à l'arrivée des secours

**Même si vous ne connaissez pas ces pratiques, tentez-les, cela peut sauver des vies !**



## Les jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 à Saint-Etienne

Saint-Etienne est l'une des huit métropoles françaises à accueillir les Jeux Olympiques Paris 2024 qui se dérouleront du 26 juillet au 11 août et les Jeux Paralympiques du 28 août au 8 septembre.



Six matchs de football se dérouleront dans le Chaudron :

- ✓ Mercredi 24 juillet à 15h : groupe B masculin, Argentine – Maroc
- ✓ Jeudi 25 juillet à 17h : groupe A féminin, Canada – Nouvelle-Zélande
- ✓ Samedi 27 juillet à 19h : groupe B masculin, Ukraine – Maroc
- ✓ Dimanche 28 juillet à 21h : groupe A féminin, France – Canada
- ✓ Mardi 30 juillet à 19h : groupe A masculin, Etats-Unis – Equipe encore inconnue
- ✓ Mercredi 31 juillet à 19h : groupe B féminin, Maroc ou Zambie – Allemagne

Mais avant cela, les festivités pour accueillir cet événement sur la Métropole débuteront le 21 juin à l'occasion de la fête de la musique par un concert sur le parvis du stade Geoffroy-Guichard (gratuit). Le samedi 22 juin, la flamme olympique traversera Firminy, Saint-Chamond et Saint-Etienne. A cette occasion, diverses animations sportives et culturelles seront organisées par la Métropole tout le long du parcours. Cet événement sera clôturé par un spectacle exceptionnel sur le parvis du stade Geoffroy-Guichard. Sur ces deux journées, diverses activités sportives seront organisées place de l'Hôtel de ville à Saint-Etienne. Le Club Olympique (fan zone) sera situé place Jean-Jaurès du 24 juillet au 31 juillet. Diverses activités seront proposées (salons de diffusions, concerts, démonstrations sportives...). Entre le 1<sup>er</sup> et le 11 août, le Club Olympique se déplacera après les matchs qui se seront déroulés dans le Chaudron. Vous pourrez le retrouver sur les communes de Saint-Galmier, Saint-Paul-en-Jarez et Chambœuf avec le même format d'activités.

Au tour des Jeux Paralympiques... la métropole n'accueillera pas de disciplines paralympiques mais le Club Paralympique sera de retour du 4 au 8 septembre sur la place Jean-Jaurès pour vous proposer diverses activités tout en encourageant les athlètes.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site de Saint-Etienne Métropole ou dans SEM LE MAG :

<https://www.saint-etienne-metropole.fr/design-culture-sport/grands-evenements/jop-2024-programme-de-billetterie-pour-les-matches-de-football>

<https://www.semlemag.fr/express/jop-paris-2024-les-animations-a-saint-etienne-metropole/>



## Du côté des associations...

### MJC

#### **Déménagement de la bibliothèque**

Les travaux de rénovation du bâtiment accueillant les classes de maternelles et de CP – CE vont commencer dès la fin de l'année scolaire. Les deux classes vont déménager. L'une d'elles s'installera dans le local de la bibliothèque, et nous transférerons mobilier et livres dans les salles paroissiales, place du Levant, à côté de l'église. Pour réaliser ce déménagement, la bibliothèque sera fermée du lundi 3 au samedi 15 juin. Reprise des permanences le dimanche 16 juin à 10h.

#### **Boîte à livres**

On en parlait depuis longtemps, la boîte à livres est enfin installée ! Un grand merci à Marcel Relave pour la réalisation et la pose ! Vous la trouverez sous le préau, à l'entrée de la Maison du Plâtre.

Comment ça marche ? Dans cette boîte, vous pouvez déposer un livre, prendre un livre, le garder ou le ramener. C'est gratuit et ouvert à tous. Les livres déposés doivent être tout public (roman, BD, essai, documentaire...) et en bon état.



#### **Restitution projet européen**

Pendant les vacances de février, le projet d'échange de jeunes européens « GIF4GIF » a pris fin en Islande. Afin de découvrir ensemble la belle et folle aventure que cela a été, nous vous proposons de nous retrouver le 7 juin à 20h à la Maison du Plâtre. Les participants vous accueilleront avec beaucoup de joie et un peu de nostalgie pour rendre compte du projet qui nous aura tout de même occupé pendant presque 5 ans.

## Répare Café

Besoin d'un coup de main pour réparer votre petit électroménager, jouet, vélo, tronçonneuse, ordinateur..., n'hésitez pas à venir au prochain Répare Café qui aura lieu le dimanche 9 juin de 9h30 à 12h au LARJ à la Maison du Plâtre. Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à : [contact@mjcfontanes.org](mailto:contact@mjcfontanes.org).

## Projet intergénérationnel

Depuis 2008 et le début des échanges européens de jeunes portés par la MJC, ce sont 112 jeunes du village qui ont participé à au moins une rencontre internationale dans le cadre du programme Jeunesse en Action / Erasmus+ financé par l'Union Européenne.

De la Turquie au Portugal, de la Grèce à l'Islande, en passant par l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas, la Pologne, la Roumanie, la Tchéquie, la Finlande et bien d'autres encore, les jeunes de Fontanès ont ainsi pu rencontrer d'autres jeunes européens d'horizons très variés, créer de forts liens d'amitié, découvrir d'autres cultures, visiter de nombreuses villes... bref, s'ouvrir au monde qui les entoure pour mieux le comprendre, l'appréhender et le respecter dans toute sa diversité.

Pendant la même période, Fontanès a aussi accueilli à plusieurs reprises :

- En 2009 : des Hongrois, Danois et Portugais,
- En 2015 : des Espagnols, Suédois, Portugais et Chypriotes,
- En 2018 : des Finlandais,
- En 2023 : des Grecs et Islandais.

Lors de chacun de ces séjours dans notre village, nos partenaires ont été vraiment impressionnés par la qualité de l'accueil qui leur a été réservé par l'ensemble des acteurs : les jeunes et leurs familles, la MJC, la municipalité, les associations, commerçants et producteurs, sans oublier tous les bénévoles qui, chacun à leur manière, ont participé à la réussite de ces échanges.

Ainsi, au cours de ces années, Fontanès s'est forgé une image de village accueillant ouvert sur le monde, où règne une dynamique de rencontre, de partage et d'échange.

La MJC a la volonté de poursuivre et développer cette dynamique positive, en l'ouvrant à l'ensemble des habitants dans un petit comité, si de réfléchir aux différentes tranches diversifiant.



Concrètement, au- plusieurs jumelages, et/ou les seniors,

Fontaniods venus d'ailleurs... toujours dans une dynamique d'ouverture aux autres, d'accueil, de découverte et de partage, pour les jeunes... de tout âge !

esprit intergénérationnel. L'idée consisterait donc à fédérer possible lui-même intergénérationnel, qui aurait pour objet actions qui pourraient être mises en place, à destination des d'âge, dans l'objectif de poursuivre cet élan tout en le

delà des projets Erasmus+, cela pourrait passer par un ou des échanges scolaires, des rencontres pour les familles des actions de solidarité internationale, la mise en valeur des

Toutes les idées, énergies et bonnes volontés sont évidemment les bienvenues. N'hésitez pas à contacter Hervé Bouchut avant le 25 mai (06.74.21.67.40 ou [herve.bouchut@orange.fr](mailto:herve.bouchut@orange.fr)). Une première rencontre sera proposée avant l'été pour démarrer cette action dès septembre.

## Cinéma des Monts du Lyonnais

Les films à venir sont les suivants :

- Samedi 4 mai : Kung-fu Panda 4 à 17h30 et La promesse verte à 20h30
- Samedi 18 mai : Nous, les Leroy à 20h30
- Samedi 1er juin : Les aventuriers de l'arche de Noé à 17h30 et Frères à 20h30

Nous sommes à la recherche de nouveaux membres dans l'équipe « cinéma », si vous êtes intéressés, contactez la MJC, merci.

## Banquet des classes et des demi-décades



Les jeunes de 20 ans organisent le banquet des classes et des demi-décades qui aura lieu le samedi 5 octobre à la Maison du Plâtre. Ils lancent un appel pour que les habitants de Fontanès, ou anciens Fontaniods, nés les années en 4 et en 9 se fassent connaître aux organisateurs pour permettre une meilleure maîtrise de l'organisation.

Contact à joindre : 07.66.25.33.14 ou [achardlena@gmail.com](mailto:achardlena@gmail.com).

# AGENDA

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
<b>Mai</b>			
<b>Vendredi 3 mai</b>	Conseil municipal	Municipalité	Mairie
<b>Samedi 4 mai</b>	Cinéma	MJC	Le Foyer
<b>Samedi 18 mai</b>	Cinéma	MJC	Le Foyer
<b>Vendredi 31 mai</b>	Inauguration fontaine et aménagements du centre-bourg	Municipalité et CME	Place de la Mairie
<b>Juin</b>			
<b>Samedi 1<sup>er</sup> juin</b>	Cinéma	MJC	Le Foyer
<b>Vendredi 7 juin</b>	Conseil municipal	Municipalité	Mairie
<b>Dimanche 9 juin</b>	Elections européennes	Municipalité	Mairie
<b>Samedi 15 juin</b>	Cinéma	MJC	Le Foyer
<b>Les 29 et 30 juin</b>	Ball-trap	ACCA	Les Aliziers
<b>Juillet</b>			
<b>Vendredi 5 juillet</b>	Kermesse de l'école	APE	Maison du Plâtre
<b>Du 4 au 7 juillet</b>	Les guinguettes	Les Mâtrus	Zone de loisirs du Rio
<b>Du 11 au 14 juillet</b>			
<b>Vendredi 12 juillet</b>	Conseil municipal	Municipalité	Maison du Plâtre

Retrouvez cette Feuille d'Informations Municipales enrichie de photos et d'illustrations sur le site internet de la commune.

